



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 14 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### FRANCE.

Paris, le 2 juillet. — La cour des pairs se réunira samedi à midi, en séance secrète, pour entendre le rapport de l'instruction ordonnée par l'arrêt du 26 juin courant. (Monit.)

Le nommé Frey ou Freysse, est arrivé à Paris hier, à 10 heures du soir; il a été immédiatement conduit à la Conciergerie, où se trouve détenu un autre Freysse, frère du premier, et compris dans les arrestations qui ont eu lieu ces jours derniers à Paris. Voici en quels termes le *Mémorial Bordelais* rend compte de l'arrestation de Freysse l'aîné :

Hier, 26 juin, M. le préfet a reçu une dépêche particulière qui lui enjoignait de faire arrêter sur-le-champ un individu qu'on devait attendre sur la route de Toulouse. Aussitôt M. Maximi, commissaire de police, est parti avec quelques cavaliers de la garde municipale et vers huit heures il rentra en ville, ramenant l'individu signalé par la dépêche télégraphique. C'est un jeune homme de 25 ans environ, se disant commis-voyageur. On l'a aussitôt acheminé vers Paris.

On lit dans le même journal : Hier dans la soirée, on a arrêté au Moulin d'Arç, un tilbury, dans lequel étaient deux malles surmontées d'une boîte à chapeaux; ce tilbury était conduit par un individu se disant militaire et attaché au 44<sup>me</sup>; il n'avait aucun papier. Cet individu est en ce moment détenu ainsi que ses malles dont on suspecte le contenu. Peut-être cet individu se rattache-t-il aux graves faits qui nous sont annoncés de Paris par les dépêches ci-dessus. Nous ajouterons à ces détails que les prisons de Montpellier renferment en ce moment un individu arrêté à Rodez (Aveyron) comme vagabond et qui a obstinément refusé jusqu'ici de faire connaître son nom. Une particularité qui a contribué à jeter encore quelque chose de mystérieux sur son existence, c'est que, dénué de toutes ressources quand il a été arrêté il n'a eu que quelques mots à écrire à un inconnu pour qu'une somme d'argent assez considérable lui ait été presque aussitôt envoyée, on ne sait de quel lieu, ni par quelle personne. La justice désespère de trouver le mot de l'énigme.

Maintenant revenons à Freysse. Dès son arrivée à la Conciergerie, M. le président du conseil, M. le président de la chambre des pairs et M. le ministre de l'intérieur se sont rendus auprès de lui. Freysse a témoigné un grand mécontentement, et de son arrestation, et des soupçons qu'on faisait planer sur lui; imaginant sans doute qu'Alibeu l'avait dénoncé, il l'a traité de scélérat et de misérable au moment de la confrontation.

Le secret gardé autour de la prison ne nous a pas permis d'en savoir d'avantage sur cette première entrevue.

Plus de 500 armes prohibées telles que fusils-cannes,

couteaux, pistolets, poignards, etc., ont été déposées à la préfecture de police.

Une presse clandestine a été également saisie dans le quartier du faubourg du Temple, elle n'avait pas encore servi à ce qu'on prétend.

Alibeu est froid, sérieux, concentré. Sa fatale vanité est plus grave et plus réfléchie; elle n'a pas l'étourderie bruyante de celle de Fieschi; il cause peu, et ne cherche pas les occasions de parler de lui. Il ne semble pas, comme Fieschi, prendre plaisir à prolonger les interrogatoires, en chargeant son langage de détails insignifiants et de lieux communs politiques. Ses réponses sont claires, précises, fermes et généralement concises.

La misère et peut-être la nature hypocondriaque de son tempérament l'avaient habitué à vivre en dehors de toute société, de toute camaraderie. L'instruction n'a pas fait découvrir une personne avec laquelle il eût été en rapport habituel, ou qu'il eût vue fréquemment pendant les derniers jours qui ont précédé le crime.

La vie à la Conciergerie est froide et taciturne. Il n'attache pas d'importance à tel ou tel régime; il n'a pas de ces caprices que Fieschi aimait à voir satisfaire. Il se lève de bonne heure, mange peu quoiqu'on en ait dit, et sobriement. Il est d'ailleurs atteint d'une maladie, dont le traitement spécial a pu agir sur son état moral, et porter à son cerveau une exaltation qui a peut-être contribué à l'exciter au crime.

On assure que M. Freysse est un estimable commerçant qui, à la vérité, aurait été à Narbonne camarade de collège d'Alibeu, ce qui expliquerait les rares et insignifiantes relations qu'il aurait entretenues avec cet homme, mais qu'aucun fait n'existant à sa charge, il sera rendu à la liberté.

On lit dans *l'Impartial* : Tout fait présumer qu'Alibeu n'a pas de complices, et qu'il n'aurait à partager avec personne la hideuse célébrité dont il est jaloux. L'instruction la plus active et la plus minutieuse n'a fait découvrir aucune trace de complot, et les arrestations opérées, dont on a beaucoup exagéré le nombre, ne paraissent pas se lier à l'attentat.

La Paix dément comme suit que les anciens ministres auraient engagé le roi à créer une garde royale :

« Les anciens ministres doctrinaires, qui ont été à même d'éprouver la fidélité et le dévouement de la garde nationale et de l'armée, sont plus convaincus que personne que le premier régiment venu, pris, soit dans la garnison de Paris, soit dans les garnisons les plus éloignées, ferait auprès du roi un service sur lequel S. M. pourrait autant compter que sur le service de la garde royale la plus dévouée, surtout lorsque les soldats de l'armée française sauraient qu'il s'agit de protéger la vie du roi contre le guet-à-pens et l'assassinat.

L'amiral Sydney Smith, ami particulier de Louis-Philippe, doit réunir demain, sous sa présidence, les Anglais présents à Paris, pour aller au château des Tuileries présenter une adresse au roi, dont la rédaction a été confiée au révérend chapelain de l'ambassade, Lord Cantorbury, ancien président de la chambre des communes, assistera à cette réunion qui partira de la salle du Concert-Musard, rue St Honoré.

Une proposition tendant à établir à St-Quentin une succursale de la banque de France vient d'être faite par le directeur à la chambre consultative de cette ville.

M. Royer-Collard est parti pour Valenciennes il y a quelques jours; il se rend auprès de M. Talleyrand, sur l'invitation qu'il en a reçue.

On lit dans le journal ministériel :

« Le colonel Sébastien a surpris Tristany le 22, près de Caldès, l'a battu et lui a tué 150 hommes.

« Gordova est arrivé à Pampelune le 28.

« Le 27, Villaréal avait établi son quartier-général à Durana, près de Vittoria. Le 29, les carlistes sont rentrés dans l'Ulzama.

Les malles-estafettes qui doivent faire le service de Paris à Bruxelles, sont enfin confectionnées, et dès le 15 juillet, le service des dépêches légères se fera avec une célérité inaccoutumée. Les nouvelles voitures sont extrêmement légères; elles ont la forme d'un landeau, et seront traînées par deux chevaux menés en guides. Le conducteur et le postillon se tiendront sur le siège placé sur le devant. Outre le magasin pour les dépêches, la caisse contiendra deux voyageurs. Le service se fera en dix-neuf heures. Cambrai recevra ses dépêches à cinq heures du matin, Valenciennes à sept heures, Mons à neuf heures et Bruxelles vers une heure de relevé.

Un merveilleux exemple de rapidité dans la transmission des nouvelles a été donné à l'occasion du vote de la chambre dans l'affaire d'Alger. Le vote a été émis le 11 à 4 heures de l'après-midi; le 12, le bateau à vapeur chargé de la nouvelle est parti de Toulon, vers midi; le 14, elle était arrivée à Alger, et des copies manuscrites de la dépêche édictée affichées dans les principaux endroits de la ville où, dit le *Moniteur Algérien*, elle était accueillie par la population avec enthousiasme et reconnaissance.

On présume que le retour des princes quoiqu'un peu hâté par l'événement du 25, ne retardera pas les arrangements qui s'attachent à leur course en Italie.

Montmartre a eu à déplorer hier matin un cruel accident. Une maîtresse de pension aidait à la toilette d'une de ses jeunes élèves, qui devait ce jour même faire sa première communion, lorsque le plafond de l'appartement où elles étaient vint à s'écrouler. Le mari de la maîtresse de pension, qui se trouvait là par hasard, a été grièvement

### VILLES INDUSTRIELLES DE L'ANGLETERRE.

#### BIRMINGHAM.

On s'est fort peu occupé jusqu'ici de l'existence de nos villes industrielles, des phases diverses qu'elles ont parcourues, des transformations successives qu'elles ont subies. Ces foyers d'activité constante, ces sources inépuisables de notre richesse, qui jettent sans cesse dans la circulation, de nouveaux produits, qui rajeunissent la sève du corps social, qui font naître de nouveaux besoins, et forcent l'homme à de nouvelles exertions; toutes ces révolutions paisibles, mais plus utiles au bonheur des peuples que les plus brillantes conquêtes, n'ont pas encore eu leur historien. Personne n'a cherché à savoir comment nos villes industrielles, après s'être débarrassées des serres de la féodalité, ont abattu leurs tours, renversé leurs murailles, comblé les fossés qui gênaient leur essor, converti leurs manoirs seigneuriaux en riches usines et en vastes ateliers, et comment enfin sur ces ruines, elles se sont élevées grandes et fortes, et ont donné le signal d'une civilisation nouvelle. Cela devait être ainsi. La vie des hommes d'action livrés à des travaux pénibles, qui n'ont qu'un seul jour dans la semaine pour voir le soleil, pour respirer l'air pur, pour essuyer la sueur agglutinée sur leur front, pour délasser leurs membres contractés par des manœuvres rudes et uniformes. Le loisir leur manque pour écrire ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent, ce qu'ils éprouvent. D'ailleurs, après de telles épreuves la pensée s'énerve; on songe peu à résumer, à comparer; et les forces nouvelles que l'on acquiert sont immédiatement appliquées à l'accomplissement des mêmes uniformes travaux.

À l'extérieur, on fait peu d'attention à tous ces prodiges qui changent la face des empires; la mesure manque d'ailleurs pour les apprécier. Qu'est-ce en effet? Une navette qui se déroule d'elle-même; des bobines qui fonctionnent comme des mains intelligentes; un engrenage plus simple, un peu d'eau qui s'évapore et dont on utilise la force. Eh bien! C'est la réunion de tous ces agents, simples, faibles en apparence, mais immenses dans leurs résultats parce qu'ils se multiplient à l'infini, qui crée des milliards, transforme des bourgades en villes opulentes, comble les déficits occasionnés par les guerres et les dilapidations, fait voguer nos mille navires, et assure sur tous les points du globe la prépondérance du nom anglais. Mais comment

relier entre elles les mailles de ce vaste réseau; comment assigner à chacune d'elles la valeur qui leur est propre; comment supputer la part de toutes ces influences sur le résultat général; c'est à quoi on n'a pas songé. L'histoire des lieux où s'accomplissent tous ces phénomènes n'a pas même été faite. Cette histoire, nous n'avons pas la prétention de l'entreprendre ici, c'est seulement un essai que nous allons tenter.

Ne serait-ce pas un grand et magnifique tableau, que cette autopsie du corps industriel de la Grande-Bretagne, que ce panorama historique des villes où s'élabore tout ce qui est nécessaire à notre luxe et à nos besoins; où 4,000,000 d'hommes secondés par de puissantes machines, convertissent tout ce qu'ils touchent en objets utiles, et dont le résultat définitif est une production annuelle de 460,000,000 (quatre milliards de francs). Manchester, les deux Bolton, Blackburn, Preston, Rochdale, Warrington, nous ouvriraient leurs manufactures de coton, Halifax, Bradford, Huddersfield, Rensal, Norwich, Salisbury, Taunton, leurs manufactures de laine; Leeds, Barnsley, Warrington, Exeter, leurs fabriques de toile; Coventry, Macclesfield, Reading, Nottingham, nous convieraient au ravissant spectacle de leurs tissages de la soie; tandis que, plus modestes, Burslem, Elvria, New-Castle, Bristol, Worcester et Derby nous feraient assister à ces manipulations habiles qui donnent à l'argile et au Kaolin des formes si diverses et si gracieuses, jusqu'à présent cette revue n'a pas été tentée; nous allons la commencer par une ville qui se distingue de toutes celles que nous venons de nommer par l'extrême variété des travaux industriels qui s'y rencontrent.

Birmingham occupe une petite langue de terre à l'extrémité Nord-Ouest du comté de Warwick, qui, de ce côté, s'avance entre ceux de Stafford et de Worcester. Sa position géographique est à 52° 59' de latitude Nord et 1° 48' de longitude Ouest de Greenwich. Le canal de Fazeley, qui se joint à celui d'Oxford et de Grand-Tronc, met Birmingham en communication avec Londres, Hull, Manchester et Liverpool, tandis que le Vieux Canal lui facilite les arrivages des produits des mines de fer et de charbon du Staffordshire. Birmingham se trouve ainsi en communication avec les mers qui entourent l'Angleterre: la mer du Nord, le canal britannique, la mer d'Irlande et le canal Saint-Christophe. Grâce à cette heureuse situation, que

l'art a su rendre encore plus favorable, Birmingham est parvenu à concentrer dans son sein les branches les plus diverses des arts métallurgiques.

Ici, le travail, armé de mille marteaux, se bat avec la nécessité et transforme en mille objets divers le cuivre, le fer et l'acier. Voici des câbles, des essieux, des enclumes; les roues tournent en sifflant, environnées d'écume, et polissent le métal; le fer, sous la pression d'immenses cylindres, tantôt s'aplatissant en rubans, tantôt traversant des filières de différentes dimensions, s'enroule sur des bobines aussi souples, aussi déliées que les brins de coton à Manchester. Birmingham peut fournir dix mille canons de fusil par mois, et deux milliards d'épingles en une semaine. A la fabrication des armes à feu se joint celle de tous les articles de quincaillerie fine, les boucles et les boutons, puis les foyers, la sellerie, les tabatières, les jouets d'enfants, la bijouterie, le plaqué, la tôle, l'émail, les garnitures de cheminée.

Il serait impossible de donner une nomenclature exacte de tout ce qui se produit à Birmingham: des sièges à étau, des parasols de poche, des marche-pieds à ressort, des yeux de poupées et mille inventions merveilleuses pour tous les besoins domestiques. Depuis longtemps les fabricants de Birmingham se sont appliqués à la verrerie, et ils produisent aujourd'hui des lustres dont le travail présente la plus rare perfection. Les imitations du laqué de la Chine y forment aussi une branche de commerce très-étendue; depuis que Bakerville eut l'idée d'appliquer ce vernis sur le carton-pâte.

Un article, qu'au premier aspect on jugerait devoir être d'une très faible importance, est devenu, depuis quelque temps, d'un usage si général, qu'il forme aujourd'hui une branche d'industrie très-considérable: c'est la plume d'acier. Le prix de ces plumes n'a cessé de diminuer pendant que leur qualité se perfectionnait. Le principal fabricant de plumes d'acier emploie 250 ouvriers et consomme annuellement plus de 40 tonneaux d'acier en feuilles, dont chaque tonneau fait à peu près 40,000 grosses de plumes. En supposant que ce fabricant fasse à lui seul la moitié des plumes que produit la ville, nous aurons un total de 800,000 grosses ou 445 millions de plumes d'acier, fabriquées annuellement à Birmingham; sans compter celles qui se font à Sheffield et en d'autres lieux.

bléré. Les dents du peigne qui retenait les cheveux de la jeune personne se sont enfoncées dans les chairs. La maîtresse de pension en a été quitte pour quelques contusions.

M. le major Frazer, qui avait parié aller à Bruxelles et en revenir en trente-six heures, est parti hier jeudi, à deux heures de l'après-midi, de la cour de lord Seymour, rue Tailbout, n° 1, il doit être de retour au même endroit, dans la nuit de vendredi à samedi, à 2 heures du matin. Un souper, qui est commandé au Club Jockey, sera payé par lui, s'il est en retard. Mais ce n'est là que la moindre chose. Les paris en argent sont considérables. Ils s'élevaient à plus de cinquante mille francs. M. Frazer y est, de sa part, pour 10,000 francs. C'est à peu près ce qu'il a déjà gagné pour le pari qu'il avait engagé le mois dernier, de faire cinq jours de suite quarante lieues à franc étrier, entre le lever et le coucher du soleil. Les conditions imposées à M. Frazer, qui sont les mêmes aujourd'hui que la première fois, rendent le pari très-difficile pour lui. Il ne peut ni faire préparer des chevaux d'avance, ni choisir aux relais le cheval qui lui conviendrait le mieux, ni faire annoncer son passage. Le postillon qui l'accompagne en courrier à chaque poste, doit marcher derrière lui. Tous les accidents sont, en outre, contre lui. Si une circonstance tout à fait indépendante de lui, l'arrête, si un cheval s'abat et se blesse de manière à ne pouvoir plus le porter et à l'obliger d'achever la poste à pied, s'il est blessé lui-même; s'il tombe malade, aucun de ces obstacles n'est admis pour excuse. Le pari est absolu: il doit être de retour à Paris 36 heures après son départ. S'il mourait en route à la peine, il aurait perdu le pari.

(Journal du commerce.)

Tous les journaux de Paris annoncent, d'après le *Bon Sens*, l'arrivée de mistress Norton à l'hôtel des ambassadeurs, rue Notre-Dame des Victoires; nous pouvons affirmer que la belle et célèbre mistress n'est pas arrivée à l'hôtel des Ambassadeurs qu'il n'y a pas à Paris de dame anglaise de ce nom.

— On lit dans le *National*:

Les obsèques de Rouget de l'Isle ont eu lieu à Choisy-le-Roy, mardi 28. Les billets de faire part et les avis insérés dans les journaux sont arrivés sans doute trop tard pour que tous les amis de Rouget de l'Isle aient pu se réunir au cortège. On a remarqué l'absence de ses nobles parents. La garde nationale de Choisy-le-Roy et le clergé sont venus prendre le corps pour le conduire à sa dernière demeure. M. Boivin, maire de Choisy, le général Blein, M. Bra, l'un de nos premiers sculpteurs et M. de Quer, tenaient les coins du poêle, les amis et la population de Choisy composaient le cortège de l'illustre auteur de la *Marseillaise*. Le général Blein a prononcé sur la tombe de son ami un discours qui a vivement ému les assistants, et au moment où le cortège allait se séparer, la garde nationale, à laquelle s'étaient réunis les nombreux ouvriers des fabriques de Choisy, et beaucoup d'ouvriers de Paris ont chanté l'hymne de la *Marseillaise*. Les ouvriers ont distribué des bouquets d'immortelles à tous les assistants; ils avaient aussi disposé la couronne de laurier, la croix d'honneur et l'épée de l'ancien officier de l'armée du génie, qu'ils avaient posés sur le cercueil.

La carrière de Rouget de l'Isle a été conforme à la simplicité de ses goûts et la modération de son ambition. Officier du génie avant la révolution, il combattit pour elle. Aide-de-camp de Hoche, il fut blessé à l'affaire de Quiberon. Il ne reçut et ne sollicita aucun emploi sous la république; il lui suffisait d'avoir partagé les dangers de ses frères d'armes, que ses chants avaient tant de fois menés à la victoire. Dans sa modestie, il allait jusqu'à s'étonner de la célébrité qui s'était attachée à son nom et du succès de ses premiers essais de sa muse révolutionnaire. Il aimait à raconter l'origine de la *Marseillaise*. Il était en garnison à Strasbourg lorsqu'il composa cette hymne de l'insurrection. De nombreux volontaires partaient pour l'armée, le maire Dietrich et la population de Strasbourg devaient accompagner cette première colonne à quelques lieues de la ville.

Mais ce n'est là qu'un échantillon bien incomplet des produits si divers de l'industrie de Birmingham, Sheffield s'applique surtout à confectionner des objets d'utilité, des instruments aratoires et d'un usage général; Birmingham, au contraire, joint à ces articles une foule d'objets de luxe, dont la plupart sont sans importance, pris isolément, mais qui réunis, représentent des sommes considérables. On estime que les arts métallurgiques, dans la Grande-Bretagne, fournissent tous les ans à la consommation 18,000,000 l. (450,000,000 fr.) de produits, dont près de 100,000,000 fr. sont livrés à l'exportation. Trois cent soixante mille ouvriers concourent à cette production, et Birmingham en occupe plus de 50,000. Cette ville entre donc pour un sixième au moins dans cette production et pour moitié dans la production de la quincaillerie, dont l'exportation seule s'élève à 40,000,000 fr. Mais pénétrons plus avant dans l'histoire de cette ville.

Birmingham est situé à-peu-près au centre de l'ancien royaume Saxon de Mercie. Le fondateur de ce royaume et son premier roi fut Eridda, soldat de fortune, qui, en l'an 585, donna Birmingham à l'un de ses lieutenants, nommé Wlwin, prénom qui, après plusieurs changements, finit par devenir le nom de famille d'Allen, assez commun aujourd'hui. Les Allen possédèrent Birmingham jusqu'à ce que Guillaume-le-Normand introduisit le droit féodal en Angleterre et usurpa la suzeraineté absolue sur tous les domaines. Dans la division arbitraire qu'il fit du pays en baronies, il donna Birmingham avec tous ses droits, dépendances et immunités à un officier Normand, nommé Guillaume Fitz-Auscuph. Les Allen de Birmingham se virent forcés, comme tous les autres seigneurs Anglais, de plier sous le joug de l'usurpation normande, et au lieu des droits héréditaires dont ils avaient joui jusqu'alors, ils n'eurent d'autre alternative que de se soumettre à un humiliant vasselage ou d'accepter leur ancien patrimoine comme un arrière-fief militaire. Ils préférèrent ce dernier parti et continuèrent à résider sur leur terre de Birmingham, où ils devinrent les chevaliers de leurs nouveaux seigneurs, les barons de Fitz-Auscuph, qui tinrent leur cour au château de Dudley. La famille d'Allen demeura, après cela, en possession tranquille de son manoir patrimonial jusqu'au règne de Henri VIII. Mais en 1537, John Dudley, lord L'Isle, qui fut fait duc de Northumberland par Edouard VI, déposséda indignement Edouard Allen de Birmingham de ses biens et de son honneur par la plus infâme des machinations.

La veille de leur départ, à la fin d'un concert qu'il donna, Dietrich témoigna le désir de faire exécuter une marche par la musique de la ville. Mais les vieux airs monarchiques ne convenaient pas à la circonstance, et le jeune officier du génie s'offrit pour improviser dans quelques heures de la nuit les paroles et la musique d'un nouveau chant. Le lendemain, l'œuvre de Rouget de l'Isle était achevée, étudiée, et fut exécutée aux acclamations d'un nombreux public. Les régiments de la garnison et des environs eurent bientôt adopté cette marche, et la portèrent dans d'autres villes de France. Mais elle ne reçut sa consécration nationale qu'après avoir servi à guider le bataillon des volontaires marseillais, à la grande journée du 10 août.

La *Marseillaise* n'était pas précisément un titre pour obtenir à Rouget de l'Isle les faveurs de Napoléon et le faire asseoir au milieu des lauréats de l'empire. Sous la restauration, il fut presque en butte à la proscription. Pendant le règne de Charles X, des artistes et des gens de lettres se cotisèrent pour lui assurer une modique existence. Il reçut une pension après la révolution de 1830.

Rouget de l'Isle, né à Lons-le-Saulnier, est mort dans sa soixante-dixième année.

— On lit dans le *Journal du Havre*, du 28 juin:

L'expérience de MM. Peyre et Brémont, pour la potabilité de l'eau de mer, a eu lieu hier, à une heure, devant un certain nombre de négociants et de capitaines. Chacun a pu se convaincre des immenses résultats qu'on pourra obtenir à la mer, de l'ingénieux appareil de distillation qui, quoique paraissant peut-être un peu compliqué au premier coup-d'œil, a le double avantage de procurer, avec une grande économie de combustible, de l'eau très salubre pour les équipages, et de faire séparément la cuisine de la table du capitaine et celle de l'équipage.

## BELGIQUE.

Bruxelles, 3 juillet. *Lloyd bruxellois*, (deux heures.) Peu d'affaires et tendance à la baisse, causée par des nouvelles trop favorables et les hausses des places étrangères, ainsi le veulent des spéculateurs très connus. Ardoin 43 42 3/4 papier 5/8 argent.

Paris, 2 juillet. Cinq p. c. 108 90, 3 p. c. 80 75; dette active (Ardoin) 42 1/4 (h. 1/2 p. c.), différée ancienne 14 3/4 (h. 1/8), dite nouvelle 19 3/8, passive 12 7/8 (sans variation).

(Note des rédacteurs.) — Ces cours publiquement distribués, nous semblent erronés, quant aux fonds français. Déjà, nous avions remarqué des différences énormes entre les cours donnés ainsi et la cote officielle. Nous croyons que pour le 5 et le 3 p. c. il s'agit des prix fin du mois, ce qui ne disent pas les prétendus bulletins. Dans cette supposition, il y aurait eu hausse de 25 centimes sur le 5 p. c. et 35 cent. sur le 3 p. c. à terme.

Londres, 1<sup>er</sup> juillet, 4 heures. Notre bourse s'est tenue avec beaucoup de fermeté, malgré la forte liquidation. L'actif espagnol au comptant a fléchi par l'abondance des titres et des réalisations de bénéfices, mais à terme il n'a pas varié, et il était très demandé. Consolidés 92 5/8 à 3/4; belges 102 1/2; hollandais 2 1/2 p. c. ex-dividende 56 1/4 à 1/8, 5 p. c. 102 1/2 à 5/8; Espagnoles active comptant 42 1/4 3/8 à 1/8, au 15 courant 42 3/8 1/4 à 3/8; passive 12 5/8; différée 19 5/8; portugais 5 p. c. 82 1/4 82 à 1/2, 3 p. c. ex-dividende 52 3/8; brésiliens 87 1/2.

— On lit ce qui suit dans l'*Indépendant*:

Deux Anglais, MM. B..., frères, l'un capitaine au service de S. M. britannique, l'autre ecclésiastique à Oxford, ayant traversé, il y a quelque temps, la Belgique, y prirent un passeport belge, pour se rendre dans les provinces rhénanes. Partout où ils allèrent en Allemagne, ce passeport fut visé sans difficulté. Arrivés à Weisbad, ces messieurs reçurent une lettre qui les rappelait en Angleterre, pour une affaire très-pressée, et ils trouvèrent convenable de retourner dans leur pays en passant par la Hollande. Ils se rendirent donc à Nimègue. En voyant leur passeport belge, le commandant supérieur de la forteresse refusa de le viser et d'en

donner un autre, ou ne permit quelconque pour que messieurs B... pussent se rendre à Rotterdam.

L'un de ces messieurs ne pouvant s'expliquer un semblable refus, écrivit au commandant supérieur pour lui exprimer son étonnement, et dans sa lettre il disait que si le passeport belge était un motif d'exclusion, on voulait bien le considérer comme non avenu, et le remplacer par un passeport hollandais. Cette lettre, quoiqu'un peu vive, était cependant conçue en termes polis, toutefois on s'y plaignait de la susceptibilité de la police hollandaise. Pour toute réponse le commandant supérieur envoya un agent de police et des soldats avec une voiture, à l'hôtel où nos gentlemen étaient logés, et là il leur fut enjoint de sortir à l'instant du territoire hollandais, sous peine d'être expulsés à la pointe de la bayonnette. Il fallut partir. MM. B... se rendirent à Clèves, d'où ayant pris un passeport prussien pour la Hollande, ils se rendirent de nouveau à Nimègue; espérant y être plus heureux qu'avec le passeport belge. Grande fut leur erreur.

A peine eurent-ils mis pied à terre, qu'un agent de police leur intima l'ordre de repasser la frontière, et comme ils exhibaient le passeport prussien, le commissaire de police y apposa cette apostille, que nous traduisons littéralement: « Nimègue, le 28 juin 1836. Ayant été reconduit à la frontière sous escorte d'un agent de police, au delà des frontières de ce royaume, du côté de Prusse, du chef de la conduite fort indécente qu'il a tenue hier, en cette forteresse envers les autorités établies, à charge de ne jamais rentrer dans ce royaume sans autorisation expresse de S. M. le roi. Le commissaire de police, signé... »

MM. B..., obligés de regagner une seconde fois la frontière prussienne, rentrèrent en Belgique par Venloo et Maseyck. Ils sont en ce moment à Bruxelles, à l'hôtel de Belle-Vue, et c'est eux-mêmes que nous tenons ce récit.

M. le gouverneur du Brabant vient d'adresser aux autorités de son ressort l'énumération de 38 brevets tombés dans le domaine public.

— On écrit de Gand, 2 juillet:

S. M. la reine des Belges, qui ne néglige, comme on sait, aucune occasion de témoigner l'intérêt qu'elle porte à nos artistes flamands, vient de faire remettre, par l'entremise de M. le comte Vilain XIII, un gage de sa munificence à M<sup>me</sup> de Medtz, née Ridderbosch, de notre ville. On n'a pas oublié que cette dame, aujourd'hui presque octogénaire, a joué dans toute la Belgique d'une grande réputation par ses admirables dessins à la plume, qui enrichissent presque tous nos cabinets.

— On écrit d'Anvers, 3 juillet: « Hier soir le propriétaire d'un estaminet près du grand théâtre en cette ville, poursuivi, dit-on, par des huissiers qui venaient l'arrêter pour dettes, a essayé de se sauver par le toit de la maison. Malheureusement le pied lui a glissé, et il est tombé à terre à travers la partie du toit qui était vitrée. On rapporte qu'il est fortement blessé aux jambes dans lesquelles des éclats de verres lui sont entrés. Il a été transporté ce matin à l'hôpital. »

— On lit ce qui suit dans le compte-rendu d'une séance de l'Académie de Bruxelles:

M. Van Mons écrit à l'académie que, dans la matinée du 16 juin dernier, à la suite d'une chaleur assez forte, il se manifesta un refroidissement subit et il se forma, vers le zénith, un nuage noir qui disparut, après avoir conservé pendant quelque temps la même place. Presque en même temps, on aperçut un nombre considérable de cantharides qui couvraient les plantes et les arbres. M. Van Mons, en faisant parvenir à l'académie plusieurs de ces insectes qui ont été recueillis par lui, demande si le nuage obscur qui s'est manifesté d'abord, n'était pas occasionné par l'agglomération des cantharides qui ont été aperçues ensuite en si grand nombre.

Sous le rapport de l'activité du commerce et de la naviga-

qu'au onzième siècle; Birmingham ne posséda que 3,000 habitants, en 1650, il y en avait plus de 5,000; en 1700 ce chiffre se trouva triplé. En 1784 lors de l'application de la vapeur aux travaux de l'industrie, on comptait à Birmingham 50,000 âmes, en 1835 ce chiffre s'est élevé à 155,000 et la valeur des propriétés immobilières y est estimée à 10,000,000, (250,000,000 fr.). Cependant il n'y a pas longtemps encore, Birmingham n'avait pas encore de bureau de postes, et n'était point représentée au parlement.

Il n'existe aucune description de cette ville, au delà du seizième siècle. Le premier écrivain qui en ait parlé avec quelque détail est Leland. Voici ce qu'il en dit.

J'entraî dans la ville de Birmingham par une des plus jolies rues que j'ai vues. Cette rue, si j'ai bonne mémoire s'appelle *Dirley* (aujourd'hui *Deritend*). Elle est habitée par des forgerons et des couteliers, et il y a un ruisseau qui sépare cette rue de Birmingham; c'est un hameau dépendant de la paroisse qui y touche (celle d'Aston). A l'extrémité de Dirley, il y a une chapelle fort propre et un presbytère en bois tout contre le bord du ruisseau, qui coule devant, et comme je traversais le gué près du pont, l'eau descendait à droite; et à quelques milles plus bas le ruisseau se jette dans la Tame sur la rive droite. Ce ruisseau, au dessus de Dirley, se divise en deux bras qui se rejoignent de nouveau au dessous du pont. On dit qu'il prend sa source à quatre ou cinq milles au dessus de Birmingham, près des montagnes noires. Birmingham est une bonne ville de marché à l'extrémité du comté de Warwick, et ce qu'elle a de plus beau est une rue qui monte depuis la rive gauche du ruisseau, le long d'une colline, pendant l'espace d'un mille. Je n'ai vu dans la ville qu'une seule église paroissiale. Il y a beaucoup de forgerons et des couteliers qui font des couteaux et autres instruments tranchants, et des fabricants de mors, et beaucoup de cloutiers, de sorte qu'une grande partie de la ville subsiste du travail des forgerons qui tirent leur fer et leur charbon du comté du Stafford. Quarante ans après Leland Camden, disait:

« Birmingham est plein d'habitants, et la ville retentit du bruit des marteaux et des enclumes; car la plupart d'entre eux sont des forgerons. La partie basse est fort humide, dans la partie haute s'élevaient de belles maisons. »

(La suite à demain.)

Voici les détails de cette triste histoire: Northumberland désirant avoir le domaine de Birmingham fit sommer Edouard Allen pour savoir s'il consentirait à s'en défaire. Ce dernier n'ayant pas besoin d'argent et ne voulant pas vendre une terre que sa famille possédait depuis tant de siècles, rejeta les ouvertures du duc. Ce lord résolut alors de s'en emparer à tout prix. A cet effet il gagna deux scélérats pour commettre un vol de grand chemin sur un de leurs confrères dans un moment où Edouard de Birmingham passerait, afin que l'on pût jurer qu'ayant été présent au crime, il en avait été complice. Arrêté, jeté en prison, accusé de vol, des émissaires du duc vinrent le trouver, et lui firent entendre que, s'il consentait à céder à celui-ci le domaine de Birmingham, ce seigneur userait de son influence auprès du roi, pour lui sauver la vie. L'infortuné Edouard se vit forcé de consentir à cette impudente proposition et ne se réserva qu'une pension de 40 pour lui et sa femme. Northumberland ne jouit pas longtemps du fruit de son crime. Décapité pour haute trahison, le 1<sup>er</sup> mai 1553, ses biens furent confisqués, et la reine Marie, au lieu de rendre la terre de Birmingham à la maison qui en avait été si cruellement dépouillée, la donna à une famille du comté de Warwick, nommée Marrow, qui la conserva jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. La succession mâle de cette famille étant éteinte, le domaine fut vendu à Sherlock, évêque de Londres, qui le revendit en 1746 à Thomas Archer, d'Umberlade, dans le comté de Warwick, des mains duquel il passa à André lord Archer, qui mourut en 1778, laissant trois filles pour partager sa succession. L'une d'elles épouse Christophe Mulgrave, écuyer du comté de Sussex, et reçut pour sa part le domaine de Birmingham, qu'elle posséda encore aujourd'hui. Le plus important des droits seigneuriaux, savoir l'octroi du marché, a été acheté, il y a quelques années, par la ville, au prix de 12,500. On calcule qu'il vaut aujourd'hui 45,000.

L'histoire industrielle de la ville de Birmingham peut se diviser en trois époques, la première commence avec l'origine même du lieu, et cesse à la restauration de Charles II, la seconde s'étend depuis l'an 1660 jusqu'à l'application des machines à vapeur aux travaux des manufactures; la troisième époque, la plus courte des trois; mais sans contredit la plus importante, ne comprend que l'espace qui s'est écoulé depuis cette application jusqu'à nos jours. Examinons qu'elle a été l'influence relative de ces trois époques sur l'accroissement de la population de cette ville: ce rapprochement est du plus haut intérêt. Jus-

ion, le premier semestre de 1836 a continué à constater la marche progressive de la prospérité dans laquelle se trouve le pays. Le relevé des arrivages au port d'Anvers offre un chiffre de tonnage plus élevé encore que celui de 1830. Dans cette dernière année 438 navires entrés à Anvers de janvier à juin, jaugeaient ensemble 75,729 tonneaux, et en 1836 le tonnage total s'est élevé à 79,543 réparti entre 599 navires. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le tableau comparatif des arrivages depuis la révolution, c'est l'activité si grande que déploie la marine nationale. 1831 et 1833 devant être exclus puisque pendant une partie de ces années l'entrée de l'Escaut a été interdite aux navires belges, nous trouvons pour les autres années qu'en 1832 (premier semestre) 74 navires nationaux entrèrent à Anvers; en 1834 ce nombre s'éleva à 93; il a été de 108 en 1835 et il est de 138 pour 1836, progression qui ne peut manquer de s'accroître par le développement de la navigation à vapeur et par les nouvelles constructions auxquelles donnera lieu le projet de loi destiné à leur accorder des primes.

Quoique le port d'Anvers demeure pour quelque temps encore privé du commerce de réexportation qu'il faisait vers les provinces rhénanes et l'Allemagne centrale, les importations de marchandises n'en ont pas moins été considérables, et il en ressort l'observation que nous avons déjà faite plusieurs fois, à savoir qu'il y a une augmentation sensible sur les importations de matières destinées à être manipulées et mises en œuvre par l'industrie. On en jugera par le rapprochement suivant se rapportant toujours au premier semestre :

Importations de 1836.	Moy. 1828 1830.
Sucre. Barriques et barils,	630
"    "    "    "    "    "	1,889.
"    "    "    "    "    "	2,393.
"    "    "    "    "    "	3,054.
"    "    "    "    "    "	26,815.
"    "    "    "    "    "	18,542.
"    "    "    "    "    "	5,280.
"    "    "    "    "    "	3,353.
"    "    "    "    "    "	63,688.
"    "    "    "    "    "	41,839.
Coton. Balles,	24,006.
"    "    "    "    "    "	13,425.
Tabac. Boucauts,	2,693.
"    "    "    "    "    "	1,051.
"    "    "    "    "    "	1,368.
"    "    "    "    "    "	391.

Voilà pourtant le résultat que présente la comparaison entre l'année courante et la moyenne des trois plus belles années du royaume des Pays-Bas. Que sera-ce donc lorsque Anvers sera rentré en possession des avantages que lui assure le libre commerce avec l'Allemagne? Il faut ensuite considérer que le port d'Ostende acquiert pendant ce temps une importance qu'il était fort loin de connaître sous le gouvernement des Pays-Bas, et ce port aussi est appelé à de brillants destinés par l'achèvement du chemin de fer qui à lui seul suffirait pour faire bénir la révolution à laquelle il est dû.

(Union.)

LIÈGE, LE 4 JUILLET.

ELECTIONS.

Les électeurs du quartier de l'Est (Ostre-Meuse), se sont réunis hier à l'effet de nommer des candidats pour les prochaines élections communales. Il y avait 93 votans. Voici comment les suffrages se sont répartis :

Bulletins qui ne mentionnaient que six candidats.	
MM. J. S. J. Chefneux, . . . . .	90 voix.
Jh. Hubart, . . . . .	89
Lamb. Dehasse, . . . . .	87
T. Capitaine, . . . . .	86
Louis Billy, . . . . .	74
Neuveau Delmolte, . . . . .	69
Desoer, Henri, . . . . .	30
Bassompierre, avocat, . . . . .	8
Jamme, bourgmestre, . . . . .	5
Lhoest, avocat, . . . . .	4
Servais, avoué, . . . . .	2
Cissens fils, . . . . .	3
Libert, . . . . .	1
Frankinet, avocat, . . . . .	1
Gloos, juge, . . . . .	1
Bulletins qui mentionnaient sept candidats.	
Desoer, Henri, . . . . .	9
Capitaine, . . . . .	1
Deleuw, . . . . .	1

Il vient de paraître à la librairie de Cotta à Stuttgart une brochure allemande du professeur Plieninger sur le chemin de fer de Malines à Bruxelles.

— Les journaux hollandais du 2 juillet font mention de nouvelles poursuites intentées contre l'ex-prédicateur Scholten. Ils annoncent aussi que plusieurs grands navires de commerce ont été lancés aux chantiers d'Amsterdam et de Rotterdam.

— Le sieur Van Nes, accusé d'avoir assassiné le malheureux Janssens, a obtenu hier du jury d'Anvers un verdict d'acquiescement.

— Une statistique de la province de Luxembourg (moins la forteresse), donne les résultats suivans, au 1<sup>er</sup> janvier 1836 : 17 villes peuplées ensemble de 33,333 habitans (une moyenne de moins de deux mille) ; 8 districts peuplés comme suit : Arlon, 39,398; Bastogne, 27,439; Diekirch, 32,505; Grevenmacher, 89,960; Luxembourg (sans la forteresse), 54,616; Marche, 30,897; Neuf-Château, 36,654; Virton, 35,673. Total 320,478. Le total des naissances en 1835 est de 11,793; des mariages, 2390; des décès, 7,014. Enfants trouvés ou abandonnés, 347; divorces 0. Sortis de la province pour habiter ailleurs, 4,140; arrivés de la Belgique ou de l'étranger pour s'établir, 3,335. Augmentation de la population en 1835, 3,974. La population de la province est presque exclusivement catholique. On ne compte que 17 protestans et 142 juifs.

— Le maréchal-des-logis Desportes, commandant la brigade de la gendarmerie à Oreye, s'est noyé ces jours derniers en se baignant dans la rivière le Geer : il laisse une femme et huit enfans.

— On mande de Tournay, 30 juin ;

Un ouvrier bonnetier et un portefaix se sont provoqués en duel à la suite d'une querelle au cabaret; ils devaient se battre au pistolet à vingt-cinq pas. Deux autres pauvres diables devaient servir de témoins. Ces messieurs n'avaient pas d'armes. Ils allèrent demander des pistolets à un armurier de la rue Saint-Martin qui refusa d'en prêter. Nos braves avaient à peine remis le pied dans la rue que la police avait mis la main sur l'un d'eux qui est à l'Amigo depuis.

— Les femmes de Pensylvanie ont adressé au congrès une pétition longue de 150 pieds et couverte de 5000 signatures contre l'augmentation de débits de vin et d'eau-de-vie. Une société d'Anti-Tabac est établie à New-York sous la présidence du docteur Smitz Boyer. Les femmes seules y ont la parole.

— On écrit de Moscou, que le 17 mai a été célébrée la fête de l'inspection des fiancées : les jeunes gens qui désirent prendre femme se rangent en haies sur les deux bas côtés de la promenade publique, et pendant 5 à 6 heures ils voient défiler devant eux comme à une revue, les jeunes filles parées de leurs plus beaux atours et resplendissantes de leurs grâces naturelles et de l'éclat de diamans mêlés à des fleurs. Le lendemain on ouvre les négociations.

— A New-York les deux causes principales d'aliénation mentale sont le fanatisme et l'ivrognerie; à Paris, ces causes sont l'amour, le jeu et la politique. (Sun.)

— La cour de cassation de France a décidé que la retenue d'une bourse trouvée, dont on connaît le propriétaire, constitue un vol prévu par l'article 401 du code pénal.

INTERETS MUNICIPAUX.

Faubourg Ste. Marguerite. — Possibilité d'y amener les eaux nécessaires aux habitans et à l'assainissement du quartier.

(2<sup>e</sup> Article.)

Nous avons, dans un de nos précédens N<sup>os</sup>, fait ressortir l'obligation où se trouve l'administration de reprendre les travaux commencés, il y a un très-grand nombre d'années, pour la distribution des eaux nécessaires aux habitans d'Ans et Glain, de la Basse-Chaussée et du faubourg Ste. Marguerite. Ces eaux manquent aujourd'hui dans ces localités, soit parce que les pompes ou les fontaines publiques se trouvent dans un état de dégradation complète, soit parce que les sources qui les alimentent sont tarées.

Après avoir établi qu'on ne pouvait laisser ces travaux inachevés sans commettre une véritable injustice envers une partie notable des habitans de la ville, nous avons recueilli des renseignemens que nous avons tout lieu de croire exacts, sur la possibilité d'exécution de ces travaux, sur les moyens à employer pour tirer parti des anciens, et pour obtenir des nouveaux les résultats avantageux qu'on a droit d'en attendre.

Il existe à partir d'Ans, un chemin souterrain qui se prolonge jusque dans la commune de Bierset, au lieu dit la Valse; il passe par la commune de Grâce, au lieu dit la Croix de fer; il serait nécessaire de creuser un nouveau canal, vers la droite, dans la direction de la Bure dite le Petit-Midy: par ce moyen, on obtiendrait, dans une longueur de 100 à 150 mètres, une grande quantité d'eau. L'examen des anciens travaux de la bure ci-dessus justifierait au besoin la vérité de ce que nous avançons. De ce nouveau chemin, on se dirigerait vers le fond de grâce, où se trouve la Fontaine aux Pigeons, source abondante et qui jaillit au niveau du sol; cette fontaine, est connue par la bonté et la légèreté de ses eaux. A une certaine profondeur, et tout près, se trouve encore une assez grande quantité d'eau, dont les qualités égalent celles de la Fontaine aux Pigeons; toutes ces eaux peuvent être amenées dans le chemin souterrain dont nous venons de conseiller la construction; aujourd'hui, elles se dirigent vers Jemeppe et vont se jeter dans la Meuse.

Quelles ressources précieuses n'offriraient elles point cependant, si, au moyen des anciens travaux exécutés jusqu'à la Croix de fer, à Grâce, et du prolongement de ceux exécutés à Bierset, on les dirigeait vers le souterrain de Cocq-Fontaine! ainsi on doublerait et au delà, le volume d'eau déjà considérable de cette arène.

Il existe encore à Ans, une source d'eau appelée de Ster; elle a son origine au dessus de la petite ruelle de ce nom; là il existe aussi un chemin souterrain d'environ 200 mètres, à l'extrémité duquel trois trous ont été forés; l'eau y jaillit avec abondance; le prolongement peu coûteux du chemin souterrain réunirait également ces eaux à celles de Cocq-Fontaine, au pied de la montagne d'Ans.

Ce n'est pas tout. Nous avons de plus l'eau de Glain; elle coule par un chemin souterrain d'environ 250 mètres, à partir de la maison Hannay, au dessus de la montagne de Glain, jusque à la maison Marck Colson. Là, des trous ont aussi été forés, et comme en Ster, l'eau y a jailli avec abondance; ces sources ne tarissent jamais; réunies aux eaux de Cocq-Fontaine, qui parcourent un aqueduc de 3 à 4000 mètres de longueur, elles formeraient un ruisseau non seulement suffisant aux besoins des habitans d'Ans et Glain, de la Basse-Chaussée, et du faubourg Ste. Marguerite, mais encore amené jusqu'au centre de la ville même, ses eaux si utiles pourraient être distribuées avec libéralité à tous les habitans qui désireraient en obtenir.

Les travaux dont il sagit nécessiteraient, nous devons l'avouer, une assez grande dépense; et c'est une des raisons apportées par l'administration communale pour justifier son inaction; mais les capitaux employés dans ce cas tout en procurant des avantages importans aux habitans de Grâce, de la Basse-Chaussée et du faubourg Ste Marguerite, ne seraient pas perdus pour la ville; ils donneraient à l'administration communale le moyen de se libérer d'une rente annuelle considérable; et voici comment: il existe aujourd'hui trois Fontaines au faubourg Ste Marguerite; elles sont alimentées par la société Roland; le service de cette société cesserait, et par suite le paiement de la redevance

annuelle qui a été stipulée. D'ailleurs, en supposant que ces travaux fussent entrepris sur une très grande échelle, des gens de l'art n'en fixent le montant qu'à 100,000 fr.

Cette somme peut-elle être mise en balance, avec les résultats avantageux qu'une distribution d'eau abondante et potable, aura pour la santé des citoyens, la salubrité et la propreté d'une ville toute entière. Mais cette dépense, comme nous l'avons déjà dit, doit être considérée sous une autre point de vue; ce n'est pas une dépense proprement dite, c'est un placement de fond. On sait, en effet, qu'il existe plusieurs sociétés propriétaires de sources d'eau; elles distribuent ces eaux aux habitans, moyennant une redevance annuelle; les capitaux employés dans cette sorte d'industrie, donnent un haut intérêt. La ville pourrait en faire de même, et le montant de ses bénéfices serait en rapport avec la masse des eaux qu'elle aurait à distribuer c'est-à-dire, qu'ils seraient très-considérables; des pompes, des fontaines publiques, seraient élevés partout où le besoin s'en ferait sentir et la ville se libérerait, comme nous l'avons dit, des redevances annuelles et très-élevées qu'elle paie aux sociétés qui fournissent des eaux à quelques fontaines publiques.

Nous voyons souvent appliquer des sommes considérables à l'achat d'édifices dont la démolition doit ouvrir de nouvelles communications ou seulement embellir et régulariser certaines parties de la ville; nous sommes loin certainement de blâmer ces mesures; selon nous, le meilleur emploi des capitaux que puisse faire une communauté, c'est celui qui procure à tous ses membres certains agrémens, certaines commodités; aussi notre devise est-elle utile, dulci. Nous nous bornerons à faire remarquer ici l'ordre dans lequel le poète a cru devoir placer ces deux mots.

HYGIÈNE.

A une époque aussi active, aussi positive que la nôtre, où la vie se dépense si rapidement, où personne ne veut perdre un moment, même pour sa santé, dans la crainte de faire tort à ses affaires, on doit quelque reconnaissance aux hommes dont les recherches mettent à la disposition de tous des alimens qui portent en eux-mêmes la guérison progressive et assurée de ces maladies ou de ces affections chroniques, si pénibles pour tout le monde, et principalement pour les personnes dont les occupations fatiguent à la fois l'esprit et l'estomac.

Deux pharmaciens distingués de Paris, MM. Cadet-Gassicourt et Lamouroux, ont appliqué tous leurs soins au perfectionnement de deux alimens d'origine orientale, l'Allahaim à la Bamia et le Comestible au Palamoud (1) et le succès le plus complet et le plus mérité est venu couronner leurs efforts.

Les noms seuls de MM. Cadet Gassicourt et Lamouroux auraient assurément suffi pour valoir à leur Allahaim la vogue dont il jouit concurremment avec le Comestible au Palamoud, mais ils n'ont pas voulu s'en contenter et se sont empressés de soumettre à l'appréciation de nos premiers médecins les fruits de leurs travaux; les plus hautes approbations ne se sont pas fait attendre. Elles sont très nombreuses pour qu'on puisse les reproduire en entier; aussi nous bornerons-nous à citer les principaux noms des docteurs qui ont appuyés de leurs certificats le mérite de ces deux substances: MM. Broussais, Velpeau, Devergie, Ségalas, Burras, Marjolin, Biou, baron Michel, etc., etc.

Tous ces habiles médecins reconnaissent dans les termes les plus positifs, que l'Allahaim, substance onctueuse et rafraichissante, convient particulièrement dans la convalescence des maladies aiguës, et chez les malades affectés d'irritations chroniques: M. le docteur Broussais le signale comme souverain dans les gastrites et gastro-entérites. De facile digestion, même pour les estomacs les plus faibles, l'Allahaim réussit parfaitement aux femmes en couche, aux enfans à l'époque ordinairement si pénible du sevrage et de la dentition, aux personnes atteintes de la pierre, de la gravelle et de rhumatismes.

Si nous consultons les mêmes attestations pour le Comestible au Palamoud, nous y trouvons que c'est un aliment fortifiant, stimulant et légèrement tonique, qui convient à la fin de la convalescence; il remonte parfaitement l'action du canal digestif, et fortifie les malades épuisés par les affections chroniques de poitrine; la plupart de ces praticiens lui accordent hautement la préférence sur les autres comestibles du même genre pour rétablir les forces et l'embonpoint; enfin ils sont unanimes pour reconnaître dans ces deux alimens une vertu toute puissante, quand ils sont adoptés comme régime par les personnes chez qui les travaux habituels de l'esprit affaiblissent les fonctions de l'estomac.

(1) Se trouvent à Liège, chez M. Janné, ph.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 2 JUILLET.

Naissances : 2 garçons, 3 filles.  
Décès : 1 garçon, 3 filles, 2 hommes, 4 femmes, savoir: François Thomas Maréchal, âgé de 79 ans, journalier, rue du Méry, veuf d'Anne Catherine Dalleur. — Jean Joseph Lecart, âgé de 48 ans, domestique à Chénée, veuf de Marie Jeanne Brognard. — Marie Elisabeth Hubertine Deloncin, âgée de 61 ans, sans profession, quai d'Avroy.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Un jeune homme cherche en LOCATION une CHAMBRE GARNIE, avec demi pension. S'adresser au bureau de cette feuille. 69r

On DEMANDE des TYPOGRAPHES. S'adresser au bureau de cette feuille.

A LOUER, un BEAU QUERTIER, au 1<sup>er</sup>, composé de 5 ou 6 pièces, cave, grenier, etc., vis-à-vis St-Christophe, faubourg St-Gilles n<sup>o</sup> 542, 72

VENTE DE FOINS ET REGAINS.

Le jeudi sept juillet, à dix heures, dans la prairie nommée Martin-Pré à Saubid, commune d'Embourg, il sera VENDU, en quatre portions, les foins et regains croissant sur 404 perches dans ledit Martin-Pré. A crédit et à la re-cette de M<sup>o</sup> HOUBAER, notaire à Seraing. 713

VENTE DE FOINS A MARCHIN, PRÈS DE HUY,

Le 7 juillet 1836, à une heure de relevée, en la cour du château de Marchin, M. le comte de ROBIANO, fera vendre à l'enchère et par portions: Environ 36 bonniers de foin, croissant sur ses prairies, situées audit Marchin. A CRÉDIT et à la recette du notaire LOUMAYE. 720

VENTE D'HERBES ET REGAINS.

Jeudi sept juillet, 10 heures du matin, il sera vendu en 13 portions les foins et regains croissant sur un pré contenant 570 perches sis à Sawheid commune d'Embourg, contigu à l'usine Donnae, plus une meule de foin de la dernière récolte, à la recette du notaire VARLET, de Beine. Argent comptant. 721

A VENDRE

Une FORTE CHARRETTE, pouvant servir à conduire des pierres pour BATIR. S'adresser faubourg d'Amerscoeur, n° 59 bis. 715

MAISON DE COMMISSION

A. DISCRY,

RUE FERONSTRÉE, N° 742.

EN VENTE:

Fer en barre à canon et autres, fonte au bois et au coke n° 1. Vins de Bordeaux, champagne mousseux par panier, de 12, 25 et 50 bouteilles, laines, ardoises de France et de Belgique, bouteilles (façon et bordelaise) pipes vides à l'eau-de-vie; plâtre brute et Montmartre; liège bouchons n° 1, qualité par balle de 15 et 30 mille, le tout à des prix très modérés. 676

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLES JEAN SAMUEL,

Traducteur et interprète juré près la cour d'appel et les autres tribunaux de Liège, pour les langues allemande, anglaise, italienne, flamande et hollandaise, Demeure actuellement rue Vert-Bois, n° 348.

Il continue à donner, suivant la méthode Robertson perfectionnée, les cours des langues allemande, anglaise et italienne, de tenue de livres et d'arithmétique commerciale, chez lui et en ville, et se charge d'apurer tout compte contentieux, ainsi que de régler, en partie double, d'une manière claire, facile et simple, toute comptabilité commerciale, suivie en partie simple ou autrement. 886

LE 12 JUILLET 1836, à 10 heures,

ADJUDICATION

EN L'ÉTUDE DE M. BERTRAND, NOTAIRE,

De DEUX MAISONS, avantageusement situées pour le commerce, rue des Degrés de St-Pierre, n° 13 et 14, à Liège. L'adjudicataire aura la faculté de continuer le service de plusieurs rentes en diminution de son prix. S'adresser audit notaire. 696

TIRAGE IRREVOCABLE : LE 3 SEPTEMBRE 1836.

SEPT ACTIONS UNE ACTION QUINZE ACTIONS

fr. 100 fr. 20 fr. 200 dont une gagnant forcément. dont deux gagnant forcément.

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR.

SEULE VENTE par actions qui aura encore lieu dans cette année, Comprenant:

1° DEUX MAGNIFIQUES HOTELS SIS A VIENNE, N° 29 ET 30, FAUBOURG BAYRISCHER GRUND,

- de la valeur de fl. 1,292,500
2° La belle terre de MERLHOF, dans la partie méridionale inférieure du Baché de Styrie, une de perles de la couronne impériale d'Autriche, d'une valeur de 382,000
3° Le château de ROSBACH en Styrie, avec une juridiction de plusieurs communes et leurs redevances, d'une valeur de 216,500
4° Les vignes à DORN en Styrie, d'une valeur de 130,000

DEUX MILLIONS 307,000 FLORINS VALEUR DE VIENNE.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

Les personnes qui achèteront cinq actions en recevront deux gratis, dont une gagnant forcément, sur dix actions cinq gratis dont deux gagnant forcément. Ces actions gagnant forcément ont l'avantage de concourir, non seulement au tirage principal, mais aussi à un tirage spécial de la terre de Merlhof et 199 grains en argent, d'un total de fl. 57,000, dont le moindre est fl. 100. De plus les 12 numéros premiers sortants dans ce tirage spécial, obtiennent chacun un étui d'argent doré avec fl. 400 en espèces, pour souvenir de cette vente: par conséquent on peut gagner ici plusieurs fois. Le paiement peut s'effectuer en remises sur Paris ou sur assignation, après reçu des actions. En s'adressant directement à la maison soussignée qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit les prospectus, les actions ainsi que les listes francs de port. Pour éviter toute méprise, on est prié de bien désigner les adresses auxquelles les actions et les listes devront être envoyées. Sans affranchir.

A VENDRE OU A LOUER

Pour en jouir dès-à-présent, une belle MAISON, avec grande-cour, remise, écurie et magasin, située sur la Batte, n. 1110. 680

VENTE PAR LICITATION.

Judi 7 juillet 1836, à midi, chez Madame V° Thonon, à Sprimont, On VENDRA devant le juge-de-peace de Louvegnée, par le ministère du notaire HEUSE, une PETITE MAISON avec JARDIN et un FOUR en ruine, situés à Sprimont. Pour connaître les conditions, s'adresser au notaire HEUSE, à Louvegnée. 637

LA DÉPUTATION DES ÉTATS DU HAINAUT,

Appelée à pourvoir à la nomination de deux conducteurs ou aides temporaires des ponts et chaussées pour le service de la province, donne avis aux personnes qui auraient l'intention de remplir l'une ou l'autre de ces deux places, qu'elles doivent faire remettre au gouvernement provincial, à Mons, avant le 10 juillet prochain, leurs demandes accompagnées d'un certificat de bonne conduite délivré par l'autorité du lieu de leur domicile. Aucun candidat ne sera admis s'il n'a subi l'examen prescrit pour les aspirants au grade de conducteur de 3me. classe des ponts et chaussées et s'il n'a été déclaré admissible à ce grade. Un traitement de 1200 francs est attaché à chacun de ces deux emplois. Mons, le 23 juin 1836.

Pour le président, Le député des états délégué, le Cte. B. Diltier.

PROVINCE DU HAINAUT. — DÉPÔT DE MENDICITÉ.

Entreprise pour le forage d'un puits artésien. Le conseil d'inspection d'administration du dépôt de mendicité du Hainaut, autorisé à traiter, sous l'approbation de l'autorité supérieure, pour l'entreprise du forage d'un puits artésien dans le local de l'établissement, donne avis que les propositions des personnes qui désireraient se charger de cette entreprise, seront reçues au dépôt, rue Neuve, n° 5, jusqu'au 25 juillet prochain. Les propositions ou soumissions devront stipuler toutes les clauses et conditions auxquelles les entrepreneurs consentent à effectuer les travaux et nommément indiquer s'ils garantissent le succès de l'entreprise. Mons, le 23 juin 1836. Le vice-président du conseil, Lefebvre Dewolff. Par le conseil, le secrétaire, Dufour.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 1er ET 2 JUILLET.

Le pleyt belge Jonge Joanna, v. de Londres, ch. de café et sucre. — Le koff danois Stad Rembourg, v. de Dronthum, ch. de cuivre, d'huile de baleine et bois. — La gal. danoise Antoinette Marie, v. de Copenhague, ch. de graine de navets.

PLACE D'ANVERS, LE 2 JUILLET.

VENTES. Cafés. — 400 balles St. Domingue, prix non cité. 100 Sumatra, à 34 3/4 cents. Sucres bruts. — 150 caisses Havane blond, prix inconnu. raffinés. — 10,000 kilos lumps, à fl. 23 1/2. Etain. — 34 blocs étain Banca, à fl. 79. Thés. — 1014 caisses impérial, prix non cité.

VENTE PUBLIQUE.

On a vendu publiquement pour cause d'avarie 15 balles coton Snyrne, qui ont été adjugées de 94 à 104 centimes par 1/2 kilo.

BOURSES.

PARIS, LE 2 JUILLET.

Table of market data for Paris, July 2nd, 1836. Columns include Fonds Publics, Cours du Jour (Ouvert, Fermé), and Cours précédent. Items listed include Cinq pour cent, Trois pour cent, Naples, Cert. d'Étal, Esp. Dte. ac. 5%, etc.

LONDRES, LE 1er JUILLET.

Table of market data for London, July 1st, 1836. Columns include 3%, consolidés, Bel. em. 1832 C.D., Holl Dette active, Portugais, 5 p. c., d. 3 p. c., Espagne, Cortés., Différées, Passives, Russie, Brésil, Mexicains, Grèce omnium.

AMSTERDAM, LE 2 JUILLET.

Table of market data for Amsterdam, July 2nd, 1836. Columns include Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Différées, Billet de change, Syndic. d'amort., Soc. de comm. P.B., Russie, H. et C., Inscr. au gr. livre, Certifi. à Amat., Pologne, Prusse, Lots de Rd., Espagne, Dito grad., Dette différ. anc., nouvelle, Autriche, Métal., Naples, Cert., Angleterre, Cons., Brésil, Obl. à Ed.

CHANGES. — ANVERS, LE 2 JUILLET.

Table of exchange rates for Anvers, July 2nd, 1836. Columns include COURTS JOURS, DEUX MOIS, TROIS MOIS. Items include Amsterdam, Rotterdam, Paris, Londres, Ham., Bruxelles, Gand, Bons du trésor.

Table of market data for various locations including Belgique, Anvers, Hollande, Autriche, Pologne, etc. Columns include Fonds, Int., Cours.

Notre bourse a été assez ferme aujourd'hui, Ardoin ouvert 43, de 18 43 42 7/8 et resté argent à ce cours. Primes à 1 mois en ardoin ouvert 45 1/4 0/10 dit 4 0/10 cours. Petite rue de la bourse, 2 3/4 heures. Ardoin 43 cours.

BRUXELLES, LE 2 JUILLET.

Table of market data for Brussels, July 2nd, 1836. Columns include Dette active, Emp. R., Emp. de c.v. 1832, Act. Société Gén., So. de Com. de cv, Ban. de Belgique, So. de c. de S-O, S. Hauts-Four., Banq. fonc., S. du Cha. Flenu., Wasme-Hornu., Selessin., Société nationale, Levant de Flenu., Charb. d'Ougrée., Sars-Longchamps, Chemin de fer., Fourn. des Venues, Gal.-Rus. ad. Br., St.-Léonard., Dette active. Hol., Synd. d'amort., Lost. r. av. coup., inscrip., Métalliques., Naples., Emp. Ard. 1835., Emp. Guebh., P. à Ans., Fin cour., D. différée., Id. 1835., Brési. Rotsch., Rome., Cortés à Paris., à Londres., Coup. Cortés., Amsterdam., Londres et., Paris.

VIENNE, LE 24 JUIN.

Métalliques, 408 0/0. — Actions de la banque, 1377 1/2. H. LIGNAC, Impr. du Journal rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.

F. E. FULD,

banquier et receveur-général à Francfort s/M.